



# RAPPORT ANNUEL

*ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017*

## **Bilan de l'établissement :**

### **1. QUELQUES DONNÉES SUR L'ÉCOLE**

L'école Du Moulin est située dans la ville de Sainte-Julie et compte 520 élèves répartis en vingt-cinq classes. Vingt-cinq titulaires et sept spécialistes y enseignent. De plus, quatre professionnelles (deux psychologues, une orthophoniste et une psychoéducatrice), une infirmière, trois orthopédagogues, six techniciennes en éducation spécialisée, cinq préposées aux élèves handicapés, deux secrétaires ainsi que deux concierges assurent des services aux élèves. Deux classes FA (Formation adaptée) et trois classes d'enseignement spécialisé pour le développement global font partie de notre organisation scolaire.

Le service de garde Touchatout emploie vingt-quatre personnes dont une technicienne, quatorze éducatrices, quatre surveillantes pour les dîners, quatre préposées aux élèves handicapés et une éducatrice spécialisée. Le service accueille près de 442 enfants réguliers, sporadiques ou dineurs. Un programme éducatif met de l'avant deux orientations axées sur la responsabilisation et l'intérêt des enfants dans le choix des activités qui leur sont proposées. Un plan de perfectionnement pour les éducatrices a été réalisé afin de rencontrer les cibles annuelles.

Les élèves ont participé à des activités de hockey cosom, de volleyball, de soccer, de danse, de méga-sports, de karaté, de sciences et de cinéma sur l'heure du midi. De plus, les élèves qui fréquentent le service de garde en fin de journée ont aussi vécus des activités culturelles sur le thème de la croisière en lien avec les pays visités. Aussi, des aspects des programmes « Vers le pacifique » et « Attentix » ont été appliqués dans certaines classes.

En juin, les élèves finissants du troisième cycle ont fait un voyage à Québec. Ils soulignent aussi la fin de leur parcours au primaire par une fête des finissants.

## **2. RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES**

Dans notre établissement, la situation budgétaire est bonne et nous réussissons à dégager des marges de manoeuvre.

Les principales décisions budgétaires en 2016-2017 ont porté sur des ajouts de service en orthopédagogie, en ergothérapie ainsi qu'en éducation spécialisée, ce qui nous a permis d'augmenter notre offre de service. Les enseignantes ont pu être libérées pour de la formation continue, du perfectionnement et de la concertation.

De plus, des améliorations ont été apportées notamment par des achats de livres pour les classes et la bibliothèque, le rafraîchissement de notre parc informatique (portables et tablettes électroniques). Des projets d'immobilisation et d'aménagement physique ont aussi été réalisés. Un projet de module de jeux pour les élèves à mobilité réduite est actuellement travaillé.

## **3. LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN OEUVRE**

### **Projet éducatif :**

Les orientations de notre projet éducatif sont en lien direct avec le plan stratégique de la Commission scolaire. Notre vision s'actualise autour de trois orientations :

1. Favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires ;
2. Développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté ;
3. Tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans l'offre de service

### **Brève description du projet éducatif :**

L'école Du Moulin est une école où tous les intervenants sont centrés sur l'élève et ont à cœur d'offrir des services éducatifs de qualité. Il s'agit d'une école cohérente, d'une école soucieuse de répondre aux orientations générales qu'elle s'est donnée. Bref, c'est une école qui se donne les moyens d'assurer la réussite de tous ses élèves.

### **Notre mission :**

L'école Du Moulin propose de vivre une communauté éducative où tous les intervenants unissent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous, en comprenant que celle-ci ne s'exprime pas de la même façon pour chacun.

**Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative : état des travaux**

Tout d'abord, il importe ici de préciser que notre convention de gestion et de réussite éducative a été intégrée au plan de réussite.

Nous vous présentons les principaux objectifs ciblés en 2016-2017 ainsi qu'une brève analyse nous permettant de constater l'état des travaux.

*Orientation : L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires*

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Objectif de la convention de gestion et de réussite : Pour l'année 2016-2017, augmenter les résultats moyens des élèves en mathématique à la fin de chaque cycle.

Indicateur : Résultats moyens de fin d'année par cycle en mathématique

Cible finale :

- 1<sup>er</sup> cycle : 81% à 82%
- 2<sup>e</sup> cycle : 79% à 80%
- 3<sup>e</sup> cycle : 83% à 84%

- **Résultats obtenus** : 1<sup>er</sup> cycle : 78%  
2<sup>e</sup> cycle : 80,66%  
3<sup>e</sup> cycle : 81%

Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en mathématique et ont permis de viser l'augmentation des résultats de nos élèves.

Notons aussi les moyens suivants : orthopédagogie en mathématique pour certains élèves, favoriser les ateliers de manipulation, modélisation et justification de la démarche, enseignement de stratégies pour le répertoire mémorisé, consolidation des concepts de base, utilisation de logiciels ou de matériel numérique, utilisation de la méthode BARUK (sens du nombre) en 1<sup>ère</sup> année, SAÉ, combats en mathématiques, pratiques guidées et pratiques autonomes, ...

Tous les élèves en échec ont aussi reçu l'aide de l'enseignante en récupération et en remédiation.

De plus, nous avons dû différencier pour certains élèves afin de nous assurer de leur réussite. La différenciation est nécessaire pour ces élèves.

L'ensemble des enseignants se sont assurés de respecter la progression des apprentissages et ils ont harmonisé leur pratique, notamment en lien avec la progression de la démarche en résolution de problèmes (par degré et par cycle).

Nous sommes satisfaits des stratégies et moyens mis en place pour viser l'atteinte de cet objectif dans les 3 cycles et sommes satisfaits des résultats obtenus.

*Orientation : L'école vise à tenir en compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs*

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Objectif de la convention de gestion et de réussite : Pour l'année 2016-2017, offrir aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle des activités en lien avec la diversité professionnelle.

Indicateur : Nombre d'activités mises en place.

Cible finale :

- 2 activités auront été mises en place.

**Résultats obtenus : + de 2**

Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont vécu durant un mois le projet « Métiers ». Des parents sont généreusement venus présenter leur métier aux élèves. Ils ont ainsi reçu en classe des invités et fait des recherches sur les différents métiers et parcours nécessaires. Cette activité a été réinvestie lors du cours d'anglais.

Aussi, les élèves de 5<sup>e</sup> année ont fait une sortie au Zoo de Granby où ils ont eu une présentation des divers métiers en lien avec les métiers du zoo.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année font une visite du Centre de formation professionnelle des Patriotes lorsque cela est possible. Toutefois cette année, cette activité n'a pu être réalisée.

De plus, diverses activités ont été mises en place pour favoriser le passage primaire-secondaire : présentations des divers programmes offerts au secondaire, visite de l'école secondaire du Grand-Coteau, visite de l'AVSEC et présentation des différents parcours offerts au secondaire (aux élèves de 6<sup>e</sup> année et du groupe 922 seulement).

Dû au grand nombre d'activités offertes aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle, nous considérons avoir atteint notre objectif.

*Orientation : L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires*

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française- Lecture

Objectif de la convention de gestion et de réussite : Pour l'année 2016-2017, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en lecture à la fin de chaque cycle.

Indicateur : Résultats moyens de fin d'année en lecture à chacun des cycles.

Cible finale :

- 1<sup>er</sup> cycle : de 81% à 82%%
- 2<sup>e</sup> cycle : de 76% à 77%
- 3<sup>e</sup> cycle : de 78% à 79%

**Résultats obtenus :**

- 1<sup>er</sup> cycle : 77%
- 2<sup>e</sup> cycle : 76,3%
- 3<sup>e</sup> cycle : 76,3%

Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en lecture et ont permis de viser l'augmentation des résultats de nos élèves. Notons les moyens suivants : périodes quotidiennes de lecture en classe et à la maison, tutorat en lecture en 1<sup>re</sup> année et en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global, modélisation, soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, lecture guidée, présentation d'auteurs, d'albums et de romans, « Les 5 au quotidien » (par le biais de cette approche, les enfants travaillent la lecture et l'écriture), cercles littéraires, suggestions de lecture en lien avec les intérêts des élèves, projets thématiques en lecture, proposition d'une variété de support en lecture, enseignement des stratégies ADEL (pour les élèves en difficultés) et une période de bibliothèque hebdomadaire. L'enseignement explicite des stratégies de lecture aux élèves est prioritaire et les enseignants ont travaillé en classe l'ensemble des critères. Toutefois, ils ont porté une attention particulière aux critères autres que la compréhension (jugement, justification, interprétation au 3<sup>e</sup> cycle) comme celle-ci avait été mieux réussie par le passé. Les enseignants ont aussi travaillé davantage les types de questions relatives à la compréhension d'un texte.

L'ensemble de ces moyens nous apparaissent essentiels pour soutenir nos jeunes. Ils sont donc à poursuivre.

Dans le but de cibler et d'aider les élèves en difficultés de lecture, les orthopédagogues ont administré le test «FLUENCE». Ceci nous a permis de

déterminer le niveau de fluidité en lecture en début d'année et en fin d'année chez les élèves. Les résultats obtenus démontrent une nette amélioration chez l'ensemble des élèves de l'école.

L'ajout de service en orthopédagogie (en classe et en sous-groupe) nous permet de soutenir un plus grand nombre d'élèves ; ainsi tous les élèves en échec ont pu bénéficier de services de même que certains élèves à risque. De plus, certains élèves en difficulté de 1<sup>re</sup> année ont pu bénéficier d'un soutien supplémentaire pour améliorer la fluidité de leur lecture. Nous jugeons qu'il est essentiel pour la réussite de nos jeunes de maintenir un ajout au service prévu au plan d'effectif. Tous les élèves en échec ont aussi reçu l'aide de l'enseignante en récupération et en remédiation.

De plus, nous avons dû différencier pour certains élèves afin de nous assurer de leur réussite. La différenciation est nécessaire pour ces élèves.

Nous croyons que la valorisation de la langue par le biais de la littérature jeunesse a pu aider les élèves. En ce sens, l'achat de livres de bibliothèque fut une priorité budgétaire. Une attention particulière a été portée lors des achats aux intérêts des garçons. De même l'activité « Lire et faire lire », en collaboration avec la bibliothèque de la Ville de Ste-Julie, a connu un franc succès auprès des élèves du préscolaire et de deux groupes de 2<sup>e</sup> année. Dans le but d'encourager les élèves à s'y rendre durant l'été, une activité a été organisée en fin d'année avec la collaboration des gens de la bibliothèque municipale. Nous encourageons toujours les parents à consacrer des périodes de lecture quotidienne à la maison.

L'ensemble des enseignants se sont assurés de respecter la progression des apprentissages et une attention particulière a été portée dans l'harmonisation du passage d'un cycle à l'autre.

Nous sommes satisfaits des stratégies et moyens mis en place pour viser l'atteinte de cet objectif dans les 3 cycles et sommes satisfaits des résultats obtenus.

*Orientation : L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires*

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française- Écriture

Objectif de la convention de gestion et de réussite : En 2016-2017, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en écriture à la fin de chaque cycle.

Indicateur : Résultats moyens de fin d'année en écriture à chacun des cycles.

Cible finale :

- 1<sup>er</sup> cycle : de 78% à 79%
- 2<sup>e</sup> cycle : de 77% à 78%
- 3<sup>e</sup> cycle : de 79% à 80%

**Résultats obtenus :**

- 1<sup>er</sup> cycle : 76,6%
- 2<sup>e</sup> cycle : 76,6%
- 3<sup>e</sup> cycle : 78%

Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en écriture et ont permis de viser l'augmentation des résultats de nos élèves. L'ajout de service en orthopédagogie nous permet de soutenir un plus grand nombre d'élèves ; tous les élèves en échec ont pu bénéficier de services ainsi que certains élèves à risque. Nous jugeons qu'il est essentiel pour la réussite de nos jeunes de maintenir un ajout au service prévu au plan d'effectif. Tous les élèves en échec ont aussi reçu l'aide de l'enseignante en récupération et en remédiation.

Notons aussi les moyens suivants : ergothérapie chez les plus jeunes pour travailler la motricité fine, soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, le développement des stratégies cognitives et métacognitives (présenter les mots d'orthographe à l'étude), l'écriture partagée, l'écriture au quotidien, la modélisation, l'élaboration d'un plan, la mise à jour et l'utilisation du code auto-correcteur, la grammaire et le schéma du récit en 3D, les scénarios pour mieux écrire les mots, les activités de conscience phonologique, l'utilisation des SAE et « Les 5 au quotidien » et la rétroaction par les pairs. L'enseignement explicite des stratégies d'écriture où plusieurs courtes situations d'écriture ont été proposées aux élèves en insistant que sur quelques critères d'évaluation dont l'adaptation (respect du sujet), critère qui fut plus difficile par le passé, a aussi été priorisé comme moyen cette année. Tous ces moyens nous apparaissent essentiels pour soutenir nos jeunes. Ils sont donc à poursuivre.

De plus, nous avons dû différencier pour certains élèves afin de nous assurer de leur réussite. La différenciation est nécessaire pour ces élèves.

L'utilisation du laboratoire informatique et d'outils technologiques (par exemple : le prédicteur de mots et la synthèse vocale) viennent soutenir quelques-uns de nos jeunes dans leur projet d'écriture. Les résultats pour ceux-ci sont marquants. De plus, ils ont eu la chance d'avoir accès à de nouveaux portables et à diverses applications sur les tablettes afin de travailler différents éléments en lien avec l'écriture (par exemple : grammaire, vocabulaire).

Les enseignants ont aussi proposé aux élèves des choix de thèmes en fonction des intérêts et ont ainsi pu augmenter l'intérêt pour l'écriture. De plus, nous croyons que la valorisation de la langue par le biais de la littérature jeunesse ait pu aider les élèves à l'écrit.

L'ensemble des enseignants se sont assurés de respecter la progression des apprentissages et certains ont harmonisé davantage leur pratique.

Nous sommes satisfaits des stratégies et moyens mis en place pour viser l'atteinte de cet objectif dans les 3 cycles et sommes satisfaits des résultats obtenus.

*Orientation : L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs*

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif de la convention de gestion et de réussite : En 2016-2017, améliorer la fluidité de nos élèves ayant atteint le seuil de 30<sup>e</sup> rang centile ou moins en lecture.

Indicateur : Résultats des élèves au test « Fluence » en fin d'année

Cible finale : 89% des élèves ayant amélioré leur résultat au test « Fluence » en cours d'année.

**Résultats obtenus : 77%**

Nos élèves à risque ont pu bénéficier de plusieurs mesures d'aide parmi les suivantes afin de mieux les soutenir dans leurs apprentissages : tous les élèves en échec ont reçu l'aide de l'orthopédagogue et de l'enseignante en récupération et en remédiation. Des élèves à risque ont reçu de l'aide en récupération et remédiation et certains d'entre eux ont pu poursuivre en orthopédagogie et ce, malgré la

diminution de service pour la première portion de l'année (0.25 jour/semaine). Un ajout de 2 jours en orthopédagogie a été fait en cours d'année avec la venue de nouvelles mesures. Par ailleurs, de l'éducation spécialisée, de l'ergothérapie en groupe chez les plus jeunes, de l'aide ou une évaluation de nos professionnels, du soutien linguistique pour nos élèves issus de l'immigration et du soutien d'une préposée aux élèves handicapés ont aussi été offerts à certains élèves.

Le service d'orthopédagogie se fait soit en classe soit en sous-groupe selon les besoins ciblés et les priorités sont revues périodiquement et annuellement. Le service est organisé selon les besoins des élèves.

De même l'activité « Lire et faire lire », en collaboration avec la bibliothèque de la Ville de Ste-Julie, a connu un franc succès auprès des élèves du préscolaire et de deux groupes de 2<sup>e</sup> année.

Nous jugeons qu'il est essentiel pour la réussite de nos jeunes de maintenir les ajouts aux services prévus au plan d'effectif.

De plus, nous avons dû différencier, adapter et modifier pour certains élèves afin de nous assurer de leur réussite. La différenciation est nécessaire pour ces élèves.

L'utilisation du laboratoire informatique et d'outils technologiques (par exemple : le prédicteur de mots et la synthèse vocale) viennent soutenir quelques-uns de nos jeunes dans leur projet d'écriture. Les résultats pour ceux-ci sont marquants. De plus, ils ont eu la chance d'avoir accès à de nouveaux portables et à diverses applications sur les tablettes afin de travailler différents éléments en lien avec l'écriture (par exemple : grammaire, vocabulaire).

Nous jugeons important de prendre le temps de bien analyser le fonctionnement de chacun de nos élèves à risque afin de bien prévoir les mesures d'aide nécessaires. Ainsi, la majorité d'entre eux ont un plan de rééducation en orthopédagogie et/ou un plan d'intervention selon la hauteur des services requis ; les plans d'intervention sont élaborés avec les professionnels de l'école et les parents.

La collaboration des parents est essentielle afin de bien soutenir nos élèves à risque.

Nous sommes satisfaits de l'ensemble des mesures mises en place pour soutenir nos élèves à risque et poursuivrons à viser la réussite du plus grand nombre de nos élèves.

*Orientation: L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté.*

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire- sécurité des établissements

Objectif de la convention de gestion et de réussite : Pour l'année 2016-2017, diminuer le nombre d'infractions majeures concernant la violence à l'école (règles A-B-F).

Indicateur : Nombre d'infractions majeures comptabilisées au code de vie à la fin de l'année.

Cible finale : Diminuer le nombre d'infractions au 2<sup>e</sup> cycle (moins de 40)

**Résultats obtenus : 16-17 : 34 contraventions (au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle / classes FA) + 25 animation des retenues au 1<sup>er</sup> cycle.**

Depuis plusieurs années, l'école s'est dotée d'un code de vie qui semble bien répondre à la très grande majorité de nos élèves. Ce code de vie est cohérent, ce qui favorise les bons comportements. Annuellement, le code de vie est révisé afin qu'il reflète les besoins et les valeurs de l'école.

Certains élèves ont eu plus de difficultés à respecter le code de vie de l'école et se retrouvent plus systématiquement à la retenue (4 retenues ou plus). La majorité d'entre eux ont un plan d'intervention. De plus, un suivi avec l'éducatrice spécialisée, la psychoéducatrice ou la direction est en place pour ceux-ci.

De nouveau cette année, plusieurs situations se sont produites sur les terrains de soccer. Nous sommes intervenus et nous avons revu notre organisation pour aider les enfants.

Nous avons également actualisé et révisé le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école.

Nous jugeons qu'il est essentiel pour la réussite de nos jeunes de maintenir un ajout au service prévu au plan d'effectif en éducation spécialisée.

Plusieurs animations ou des volets de divers programmes ont été mis en place par les enseignants, la psychoéducatrice et les éducatrices spécialisées afin d'aider nos jeunes pour qui les habiletés sociales sont plus difficiles. Nommons : « Vers le Pacifique », des ateliers sur le civisme, sur l'intimidation et sur la cyberintimidation ainsi que des ateliers sur la gestion des émotions, sur la gestion de la colère et sur

l'estime de soi. De plus, les élèves du 1<sup>er</sup> cycle et les classes d'enseignement spécialisé pour le développement global ont eu la visite de Gustave et compagnie !

Des enfants ont pu bénéficier du service de psychologie, de psychoéducation et d'éducation spécialisée tout au long de l'année scolaire 2016-2017.

Nous sommes d'avis que l'ensemble des moyens mis en place a permis d'offrir à nos élèves un milieu sain où il fait bon vivre et nous sommes satisfaits des résultats obtenus.

*Orientation: L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté.*

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire- saine alimentation

Objectif de la convention de gestion et de réussite : En 2016-2017, offrir à l'ensemble des élèves des activités en lien avec la saine alimentation.

Indicateur : Nombre d'activités mises en place

Cible finale : 2 activités par année auront été mises en place

#### **Résultats obtenus : 2 et +**

Plusieurs moyens ont été mis en place dans le but de viser l'atteinte de cet objectif tel que : l'application de la politique alimentaire, les collations santé et la participation au « Défi moi, je croque! ». Certains degrés ont abordé le thème de la santé ou de la nutrition, des capsules santé ont été présentées lors des cours d'éducation physique alors que d'autres ont fait des jeux sur l'alimentation.

Nous pouvons donc conclure que cet objectif est atteint et que nous avons prôné une saine alimentation à l'école Du Moulin.

*Orientation: L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté.*

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire- Mode de vie physiquement actif.

Objectif de la convention de gestion et de réussite : En 2016-2017, améliorer la condition physique de nos élèves.

Indicateur : Le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de course de la CSP.

1<sup>er</sup> cycle : 5 minutes

2<sup>e</sup> cycle : 10 minutes

3<sup>e</sup> cycle : 15 minutes

Cible finale :

Fin 1<sup>er</sup> cycle : maintenir à 100%

Fin 2<sup>e</sup> cycle : maintenir à 100%

Fin 3<sup>e</sup> cycle : maintenir à 100%

**Résultats obtenus : Fin 1<sup>er</sup> cycle : 100%**  
**Fin 2<sup>e</sup> cycle : 100%**  
**Fin 3<sup>e</sup> cycle : 97,5%**

Tout au long de l'année, les enseignants d'éducation physique ont entraîné les enfants à la course et ils leur ont enseigné des stratégies de course (éducatifs, intervalles, progression des temps de course, stratégie de rythme de respiration et de cadence). Ils ont offert diverses activités pendant leurs cours en vue d'améliorer la condition physique de nos élèves.

Diverses activités ont aussi été offertes en cours d'année : activités parascolaires, Petit et Grand Tour des Îles (parcours de course), des activités sportives et une ligue de soccer intra-école a aussi été organisée au service de garde.

Nous sommes très fiers de nos résultats et nous tenons à féliciter nos athlètes, leurs entraîneurs et tous les adultes qui ont participé à l'amélioration de la condition physique de nos élèves !

*Orientation 3 : L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs*

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif de la convention de gestion et de réussite : En 2016-2017, offrir des activités en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6<sup>e</sup> année et de FA.

Indicateur : Le nombre d'activités offertes.

Cible finale : Au moins deux activités par année.

**Résultats obtenus :**

Une présentation a été faite aux élèves de 6<sup>e</sup> année et du groupe 922 concernant les divers parcours au secondaire, incluant ceux qui touchent la formation professionnelle.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont aussi vécu le projet « Métiers ». Ils ont ainsi reçu en classe des invités et fait des recherches sur les différents métiers et les parcours nécessaires pour y accéder.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année font une visite du Centre de formation professionnelle des Patriotes lorsque cela est possible. Toutefois cette année, cette activité n'a pu être réalisée.

Nous considérons que nous avons atteint notre objectif et nous jugeons pertinent de poursuivre les moyens.

#### 4. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

C'est sous le thème « Du vent dans les voiles » que nous avons vécu notre année.

Nous remarquons dans notre établissement un climat de travail favorable aux échanges et à l'avancement pédagogique. Notre personnel est engagé dans la formation continue et collabore à l'élaboration d'un plan de perfectionnement. Cette année, le plan de perfectionnement de notre établissement s'est principalement concentré sur la résolution de problèmes en mathématiques et sur l'évaluation.

De plus, la très grande majorité du personnel enseignant utilise quotidiennement le tableau interactif à des fins pédagogiques. Ce moyen ainsi que d'autres outils technologiques, tel que la tablette électronique, mobilisent l'implication des élèves dans leurs apprentissages.

Plusieurs activités ont été offertes aux élèves cette année : notamment dans le cadre du mois de l'éducation physique, de l'Halloween, de Noël ainsi qu'en fin d'année. Des tournois inter-classes de soccer et de ballon-chasseur, un spectacle amateur, une course à pied en deux volets, une activité de jeux de sociétés avec les grands-parents et un spectacle de musique ont été organisés. De plus, les élèves ont pu participer à une kermesse dans le cadre des activités soulignant la fin de l'année scolaire. Nous tenons à remercier les membres des divers comités ayant rendu possible ces activités.

Au service de garde, un service de qualité est offert aux enfants et aux parents qu'il dessert. Un programme d'activités a été publié en conformité avec les orientations retenues de notre projet éducatif et le thème de cette année était « La croisière autour du monde ». L'équipe d'éducatrices agit avec beaucoup de professionnalisme et de créativité auprès des enfants. Lors de la « semaine des services de garde », plusieurs activités ont été vécues. Malgré la grande taille de notre service de garde, nous entretenons des liens étroits entre les familles et l'école.

Des activités de reconnaissance auprès de notre personnel, des parents bénévoles, nous a permis d'exprimer notre gratitude et appréciation envers ces précieux collaborateurs.

## 5. CONCLUSION

Ce bilan nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et de réfléchir sur notre organisation scolaire. Ainsi, nos actions concertées se veulent en lien avec des valeurs de transparence, de rigueur et de cohérence.

### Voici nos points positifs :

- L'actualisation de la convention de gestion et de réussite éducative ;
- L'actualisation et révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école ;
- Un milieu de vie sécurisant pour tous ;
- Le souci constant de la réussite des élèves ;
- Des activités sociales et culturelles visant l'implication de l'élève ;
- L'accueil des nouveaux élèves et de leurs parents ;
- Les activités parascolaires ;
- L'utilisation du courrier électronique et du portail de la Commission scolaire ;
- L'utilisation généralisée des tableaux électroniques et des autres outils technologiques ;
- Un projet « Métiers » en 6<sup>e</sup> année ;
- Un service de garde dynamique ;
- Une belle collaboration et un beau partenariat avec la municipalité ;
- Un soutien orthopédagogique selon les besoins des élèves ;
- La volonté de formation continue chez les enseignants.

### Perspectives de développement :

- Poursuivre la mise en place des moyens de notre plan de réussite et de notre convention de gestion et de réussite éducative et d'en faire un suivi régulièrement ;
- Harmoniser les stratégies en lecture par degré et par cycle ;
- Poursuivre l'actualisation de notre projet éducatif ;
- Poursuivre la formation continue ;
- Poursuivre le travail de coopération dans les classes ;
- Poursuivre le développement de la différenciation pédagogique dans les classes ;
- Poursuivre l'implantation du cadre de référence en orthopédagogie.



Marie-Claire Beauregard

Directrice



Isabelle Roberge

Directrice adjointe



## BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CE) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de six parents, de trois enseignants, d'un représentant du personnel de soutien, d'un représentant du service de garde et d'un représentant des services professionnels. En 2016-2017, le conseil d'établissement s'est réuni à six reprises. Il a été appelé à adopter, à approuver ou à donner son avis sur différents dossiers :

- Budget de l'établissement
- Frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie, sorties éducatives, effets scolaires, etc.)
- Grille-matières
- Planification des activités éducatives de l'école et des sorties du service de garde
- Mise en œuvre des services éducatifs complémentaires
- Critères de sélection d'un directeur d'école
- Vie à l'école
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Code de vie de l'école
- Contrat avec le traiteur
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Photos scolaires
- Projet parc-école adapté aux élèves à mobilité réduite
- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP
- Consultation sur la révision de la Politique d'admission et d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018
- Consultation sur le projet de l'école alternative

Durant toutes les rencontres, les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves et orientées vers la réussite de nos élèves. Le climat des discussions était serein, favorisait les échanges et était respectueux des rôles de chacun.

Des dossiers en partenariat avec la municipalité ont été réalisés. Aussi, avec la communauté, nous avons participé à une collecte de sang. De plus, nous avons recommandé la candidature d'élèves à l'activité de reconnaissance de la persévérance scolaire de la Commission scolaire et des commissaires.



L'école a fait des investissements pour fournir des services à l'élève, pour bonifier la vie étudiante, pour procurer du matériel pédagogique et informatique et pour réaliser des projets d'aménagements physiques.

#### **POINTS POSITIFS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

L'appui du Conseil d'établissement à la réalisation du plan de réussite et de la Convention de gestion et de réussite éducative est un fait qu'il faut souligner. Les orientations budgétaires ont permis de mettre en place les moyens prévus à la Convention de gestion et de réussite éducative.



Marie-Claire Beauregard

Directrice de l'établissement



Linda Brodeur

Présidente du conseil d'établissement